

## Première réunion du Comité de Direction 22 janvier 2003 à l'INRA-ENSAM Relevé de conclusions

**Présents :** Pierre Chevallier, Nathalie Dörfliger (suppléante P. Lachassagne), Alain Delacourt (suppléant S. Labbé), Michel Girod (MSE), Marcel Kuper, Patrick Le Goulven, Serge Marlet, Christian Puech (suppléant S. Labbé), Pierre Ribstein, Thierry Rieu, Eric Servat, Olivier Thomas, Marc Voltz,

**Absente :** Unité Obhi

**Rédactrice :** Nathalie Dörfliger

### 1. Convention-cadre avec les tutelles d'ILEE

L'IFR 123 a été créé le 1/01/2003 pour une durée de 4 ans (31/12/2006). La création sera définitive à partir de la signature de la convention cadre par les organismes de tutelles et le Ministère de la Recherche.

La convention cadre est en cours de modification et devra être signée **avant le 31 mars 2003** par les directions générales des organismes. Le document sera donc à faire signer au plus vite afin que la demande de financement (cf pt 2) puisse être valide. Il faudra faire le maximum pour faire accélérer cette procédure dans les différentes directions.

L'IFR n'ayant pas de statut juridique, il est nécessaire de désigner un organisme gestionnaire. Le CNRS semble être l'organisme approprié renseignement pris et comparaison faite avec d'autres organismes tels que Université ou IRD :

- l'outil de gestion du CNRS, outil en ligne est toujours accessible
- la gestion des marchés est plus souple tout comme la délégation de signature au niveau régional

Le comité de direction est d'accord avec cette proposition. P. Chevallier va rencontrer la délégation du CNRS afin d'obtenir cette gestion et va de plus négocier la possibilité d'une éventuelle exemption des frais de gestion. Le CNRS comme gestionnaire sera ainsi mentionné dans la convention-cadre.

### 2. Réponse à l'appel d'offre de soutien spécifique

Le texte est en cours de révision, mais le texte définitif ne devrait pas être très différent de celui diffusé aux membres du comité de direction. L'ordre de grandeur de la demande de financement à présenter est de 150K€ pour la première année, puis d'un montant dégressif pour les prochaines années. L'argent provient de deux sources : (i) le fond national pour la Sciences et (ii) les organismes eux-mêmes (selon un principe de contribution similaire à celle des programmes nationaux).

L'échéance est le 31 mars 2003. L'arbitrage par le comité de financement sera en avril-mai et le financement si accordé en juin-juillet.

Le comité est d'accord pour que la demande de financement porte sur les opérations de mutualisation (plateformes techniques, documentation, animation scientifique et projet phare proposé par des équipes de l'IFR) et mais aussi sur le fonctionnement de l'IFR.

Les deux prochaines réunions du comité de direction porteront essentiellement sur le montage de la réponse à appel d'offre pour le financement de l'IFR.

### 3. Fonctionnement de l'IFR

Deux structures d'animation :

- (i) le comité de direction de l'IFR (directeurs des unités, ou leurs suppléants pour autant qu'ils soient informés et puissent parler en place du directeur)
- (ii) le bureau composé de P. Chevallier et de trois personnes assurant une bonne représentation des tendances et des différents organismes (EPIC, EPST, Enseignement). P. Lachassagne, M. Voltz ou Thierry Rieu et O. Thomas (de manière ponctuelle, selon la nécessité d'appui technique pour ce dernier). Le bureau se réunira plus régulièrement, fréquence comprise entre une semaine et quinze jours selon les priorités et les dossiers à faire avancer. Les membres du bureau ne sont pas suppléés s'ils sont absents, d'où la nécessité d'avoir des disponibilités pour assurer cette tâche.

Le bureau fonctionnera selon ce principe pendant une année, à l'issue de laquelle le comité de direction se prononcera sur sa reconduction.

La MSE va mettre deux bureaux à disposition de l'IFR.

Il est nécessaire de se donner les moyens de faire fonctionner cet IFR le mieux possible et lui donner la visibilité adéquate au niveau régional, national voir international, le plus rapidement possible. Pour cela, il est souhaitable de pouvoir recruter un *coordinateur administratif* (niveau assistant ingénieur / ingénieur d'étude).

P. Chevallier va définir le profil de ce coordinateur que les membres du comité de direction relayeront auprès des directions de tutelle pour voir s'il est possible de disposer d'un poste de mobilité interne. Même s'il apparaît peu probable de pouvoir disposer rapidement d'un tel poste, il est nécessaire de faire la demande. Il est important de mettre une certaine pression sur les directions qui ont signé en faveur de la création de l'IFR afin d'obtenir les moyens nécessaires à son fonctionnement.

Un deuxième poste sera à trouver rapidement hors des unités de l'IFR, celui *d'informaticien documentaire*. Le CIRAD mentionne que l'on pourrait aussi demander aux directions des tutelles une prestation informatique sur projet.

Les membres du comité sont d'accord pour mettre à disposition de l'IFR un petit financement (max 1000€ par unité) pour assurer le fonctionnement (missions de son directeur, secrétariat) jusqu'à la mise en place des premières dotations.

En conclusion, P. Chevallier retient qu'il est important que tous les membres du comité de direction motivent, sollicitent leurs tutelles/directions en relayant les demandes de postes en mobilité. Une réunion doit être dans les trois prochaines semaines avec les directions régionales des tutelles.

#### **4. Place de la MSE**

Michel Girod rappelle que la MSE est le point d'ancrage de l'IFR. Elle apportera son soutien préférentiel à l'IFR pour son bon fonctionnement. Une réunion du comité de gestion de la MSE avec ses trois tutelles (CNRS, IRD et UMII) se tiendra d'ici le 15 février.

La MSE ouvre sa documentation à l'IFR et met à disposition sa salle de conférences (70 personnes) pour les réunions de l'IFR, tout comme une architecture commune avec son site WEB.

#### **5. IFR et OSU-E (information)**

L'INSU devrait se transformer en INSUE. Des OSU-E devraient être créés d'ici deux à trois ans.

Il est important d'assurer une mise en place solide de l'IFR qui sera un interlocuteur privilégié si un tel montage devait voir le jour à Montpellier. Il est donc utile que l'IFR ait rapidement une visibilité forte

#### **6. Groupes de travail transversaux**

- **Groupe Séminaires/conférences** : toutes les unités sont appelées à partager leurs informations relatives à des conférences/séminaires organisés au niveau de leurs unités. Fin février 1<sup>ère</sup> conférence organisée par l'IFR et l'Ecole Doctorale sur la Mer d'Aral (Victor Dukhovny, SIC-ICWC, Tashkent, Ouzbékistan). Importance de renforcer le contact avec les conférences de l'Ecole Doctorale (les conférences dans le domaine des sciences de l'eau sont encore trop peu nombreuses).
- **Groupe Documentation** : P.Chevallier va envoyer un mail afin d'identifier les personnes responsables de la documentation dans chaque unité qui constitueront le « noyau » de ce groupe de travail.
- **Groupe Moyens analytiques** : Olivier Thomas avec participation d'Hydrosciences, du CIRAD et de Lisah. Première tâche : effectuer un état des lieux au niveau des différentes unités, des compétences et évaluer les besoins en moyens analytiques transversaux (grand(s) projet(s) éventuels) ; compte-rendu nécessaire pour fin février afin de construire la demande budgétaire d'ici fin mars.
- **Groupe Europe** : Michel Girod et Olivier Thomas font faire un inventaire des projets/contacts des différentes unités dans le cadre de la réponse aux premiers appels d'offre du 6<sup>ème</sup> PCRD et prospectent pour organiser une réunion avec la participation de personne ressource de la direction environnement et de la direction recherche de la CE.

## 7. Communication externe et interne :

- (i) Provisoirement, la communication interne par courrier électronique de la direction vers les directeurs d'unité et vice versa, et transfert au niveau des unités ensuite.
- (ii) Communication externe : mise en place d'une conférence de presse en collaboration ou non avec les 2 autres IFR Environnement créés sur Montpellier, en bénéficiant du service communication de l'IRD pour autant que les services de communication des différents instituts soient tenus informés. Concernant le logo de l'IFR, appel à la créativité des membres de l'IFR. La question du site WEB n'a pas pu être abordé faute de temps lors de cette première réunion.
- (iii) Divers rendez-vous : O. Thomas informe que le 12 ou 19 mars 2003 dans les locaux de l'antenne de l'EMA de Nîmes se tiendra un colloque de restitution sur les inondations du 8/9 septembre 2002 avec le ministère (expert NGREF). Des unités de l'IFR (EMA et Hydrosciences) présenteront des résultats et perspectives en terme de développement scientifique pour la prévention. Michel Lescure (DDE Gard) coordonne l'organisation de cet événement. Une rencontre entre Pierre Chevallier et Monsieur Huet (Ministère de l'Equipement) doit être organisée à ce sujet (O. Thomas doit renvoyer le contact).
- (iv) La conférence internationale sur « hydrologie des régions méditerranéennes et semi-aride » (ENSAM -1-4 avril 2003) sera une occasion de présentation d'ILEE à la communauté scientifique internationale (ainsi qu'aux médias).

## 8. Assemblée générale d'ILEE

L'objectif de cette assemblée générale est la présentation des différentes équipes de l'IFR à ses membres. Présentation des équipes par une personne par équipe en 10-15 minutes. Pot commun. Date : dans la semaine du 14 au 18 avril 2003. Lieu : Agropolis.

## 9. Calendrier

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de Direction : 10/02/2003 à 14h00 à la MSE</li> <li>• 3<sup>ème</sup> réunion du Comité de Direction : 18/03/2003 à 14h00 à la MSE</li> </ul> |
|--|

- Prochaines réunions du bureau : vendredi 31 janvier à 11h00, bureau de P. Chevallier (MSE) et mardi 11 mars 2003 à 11h00, bureau de P. Chevallier (MSE)